

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 32890 du 3 décembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche «orchestres-choeur de l'armée française»

NOR : INTJ1325224S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 21 novembre 2013,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche «orchestres-choeur de l'armée française» – est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de musicien et choriste hors-classe, le musicien et le choriste de 1^{re} classe :

Hermann, Patrick Nigend : 108 979

Fonteny, Éric Nigend : 127 660

Pour le grade de musicien et choriste de 1^{re} classe, le musicien et le choriste de 2^e classe :

Robache, Jean-Claude Nigend : 162 169

Exbrayat, Jean-François Nigend : 159 876

Pour le grade de musicien et choriste de 2^e classe, le musicien et le choriste de 3^e classe :

Etrillard, Géraud Nigend : 193 802

Hermange, Samuel Nigend : 179 993

Pour le grade de musicien de 3^e classe, le musicien de 4^e classe :

Bouillot, Florence Nigend : 315 385

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2013.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
P. SCHNEIDER*